



REVUE DE L'U.KA

Université Notre-Dame du Kasayi

Revue interdisciplinaire semestrielle

PROTOCOLE DE REDACTION : RECOMMANDATIONS

1. Les projets d'articles soumis à la *Revue de l'U.KA* doivent être de niveau universitaire, accusant une certaine originalité dans leur traitement, leur contenu ou leur argumentation. Ils doivent être documentés, avec notes de bas de page.
2. Les articles ne doivent pas dépasser 8.000 mots (20 pages au maximum). Une version électronique (en fichier doc.) devra parvenir à la rédaction aux adresses suivantes: andrebasele222@gmail.com, abbemuisanza64@gmail.com, cikolov3@gmail.com, jcipadima60@gmail.com
3. La police du texte sera Palatino 11, et des notes Arial 9. Le texte sera justifié, avec interligne simple.
4. La numérotation des notes de bas de page doit être continue pour l'ensemble de l'article.
5. Les notes de bas de page doivent respecter le protocole suivant :
 - Lorsqu'il s'agit **d'un livre** : Initiale du prénom et nom de l'auteur (majuscule) ; titre du volume (italique), lieu d'édition, maison d'édition, année, page(s) de la citation. Exemple : A. KABASELE MUKENGE, *L'unité littéraire du livre de Baruch*, Paris, Gabalda, 1998, p. 7.
 - Lorsqu'il s'agit **d'un article** : Initiale du prénom et nom de l'auteur (majuscule) ; titre de l'article (entre guillemets), une virgule, dans, titre de la publication (italique) suivi immédiatement du numéro, mois éventuellement et année (entre parenthèses), page de la référence. Exemple : R. KITENGIE MUEMBO, « La promotion des droits de l'homme face à la dérive de la nouvelle éthique mondiale », dans *Revue de l'U.KA*, vol. 2, n. 3 (mai 2014), p. 103.